



Master Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration publique. 2009, Université des Antilles. hceres-02035528

HAL Id: hceres-02035528

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035528>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : ANTILLES-GUYANE

Établissement : Université Antilles-Guyane

Demande n° S3100018838

Domaine : Droit et science politique

Mention : Administration publique

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le dossier est soigné, notamment en ce qui concerne l'organisation pédagogique. Toutefois, il reste approximatif sur certains points, comme sur les effectifs et le profil des étudiants, sur le devenir, sur les méthodologies d'enseignement et les liens avec les milieux professionnels. On déplorera à ce titre l'absence de fiche individuelle du responsable de la mention. De façon générale, le dossier fourni est insuffisamment précis.

• Points forts :

- Il faut souligner l'importance d'une formation dédiée à la préparation aux concours administratifs et/ou la formation professionnelle des fonctionnaires dans le contexte régional Antilles-Guyane.
- Les objectifs pédagogiques sont rapidement explicités et obéissent globalement aux exigences requises par la préparation des concours.
- L'ouverture vers les agents de l'administration est un point appréciable.

• Points faibles :

- La conception de la formation mériterait des ajustements afin de la rendre plus adaptée aux objectifs recherchés et donc plus performante.
- De nombreuses informations ne sont pas ou faiblement indiquées (travaux du responsable de la formation, précisions quant à la répartition des enseignements, articulation entre les trois sites, nature des relations avec les administrations publiques locales, répartition des effectifs entre étudiants en formation initiale et fonctionnaires en formation professionnelle, taux de réussite aux concours, modes, etc).
- L'ouverture de l'enseignement vers des professionnels n'est pas suffisante et les cours pourraient comporter des dimensions plus opérationnelles pour diversifier les débouchés.
- Une évaluation plus rigoureuse du devenir professionnel des étudiants qui suivent cette formation est nécessaire, d'autant plus que celle-ci est totalement dédiée à un objectif professionnel immédiat de préparation aux concours administratifs.

Commentaire et recommandations

En l'état actuel, ce dossier mérite d'être retravaillé pour apprécier dans quelle mesure cette formation est réellement nécessaire dans la manière dont elle est prévue aujourd'hui, c'est-à-dire un M1 mention « Administration publique » autonome, ou s'il ne vaudrait pas mieux la concevoir comme une option dans le cadre du M1 « Droit public » proposé par l'Université Antilles-Guyane. Par ailleurs, compte tenu de l'objet de la formation proposée, l'articulation entre les différents sites mériterait aussi d'être précisée et conçue de façon dynamique. Il est enfin très souhaitable qu'un dispositif de suivi des étudiants soit mis en place.